

Les causes d'irresponsabilité pénale.

(Après avoir énuméré et défini les causes d'irresponsabilité pénale, vous exposerez et expliquerez leurs conséquences juridiques)

Introduction

En droit français, la notion de responsabilité repose sur celle de la faute. La commission d'une infraction entraîne généralement une sanction pénale pour l'auteur reconnu fautif et un préjudice pour autrui obligeant le premier à réparation.

Toutefois il existe des circonstances, limitativement prévues par le législateur et concernant la santé mentale de l'auteur ou les modalités de son action, qui établies par le juge au moment des faits, entraînent son impunité et peuvent même exclure sa responsabilité civile

Les causes d'irresponsabilité pénale, selon le cas ne légitiment pas les faits ou suppriment l'infraction. Invoquées par l'auteur, elles excluent sa culpabilité et empêchent l'exercice de poursuites judiciaires à son encontre.

PLAN :

A : Les causes d'irresponsabilité pénale

- les causes de non culpabilité (trouble mental, contrainte, erreur de droit)
les faits justificatifs (ordre de la loi, légitime défense, état de nécessité, consentement de la victime)

B : Leurs conséquences juridiques

- les causes de non culpabilité (domaine d'application, effets sur l'acte, à l'égard de l'auteur, coauteurs et complices et des poursuites pénales. - les faits justificatifs (idem que ci-dessus))

Conclusion

Les causes d'irresponsabilité pénale sauvegardent les intérêts de l'auteur, parfois au détriment de la victime, sans pour cela troubler la paix publique. Ce qui peut paraître comme un privilège n'est qu'une exception à un principe général du droit permettant à tout le monde de défendre sa vie et ses biens, dans des circonstances exceptionnelles.

C'est bien souvent d'honnêtes citoyens qui, ne bénéficiant plus de leur libre arbitre ou obligés de se défendre ou d'accomplir leur devoir, transgressent la loi dans des circonstances que la loi se doit d'excuser. Néanmoins, les causes de non culpabilité et les faits justificatifs s'appliquent de manière restrictive pour mieux affirmer et rappeler que la notion de responsabilité repose sur celle de la faute.